



communiqué

No: 18
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 12 FÉVRIER 1982

HUITIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION CANADO-TUNISIENNE

Le ministre des Relations extérieures, l'honorable Pierre De Bané, a déclaré hier à Tunis que les partenaires économiques du Canada devraient tenir compte de nos préoccupations concernant l'expansion des exportations en favorisant les intérêts commerciaux canadiens. M. de Bané a dirigé la délégation canadienne à la huitième session de la Commission canado-tunisienne, qui s'est réunie à Tunis du 8 au 10 février 1982. Il a déclaré à cette session, qui a fait le point sur toute la gamme des relations économiques entre les deux pays, qu'un emploi sur quatre au Canada dépend des marchés étrangers.

Monsieur De Bané a ajouté qu'il ne fait pas de doute que le Canada connaît lui aussi des temps difficiles et que nos entreprises ne devraient pas être laissées de côté à l'avenir lorsqu'elles offrent de meilleurs produits à meilleur prix.

Le Ministre a déclaré que la présence à ses côtés de plus de 20 hommes d'affaires canadiens illustre bien l'importance que le gouvernement attache aux retombées économiques pour les entreprises canadiennes. Il a répété ce message lors de ses entretiens avec le Premier ministre de la Tunisie et d'autres membres du gouvernement tunisien.

Monsieur De Bané a également rencontré le ministre tunisien des Finances qui, à l'issue d'un long entretien, a promis aux hommes d'affaires accompagnant le Ministre qu'il s'efforcera de favoriser les entreprises canadiennes pour